Année 2023 – 2024.

Classe verticale des grenouilles de 1ière et 2ème maternelle

Chers parents,

Je suis très heureuse de partager cette année scolaire en compagnie de vos enfants.

Voici comment l'accueil se déroulera :

Le jour de la rentrée votre enfant sera accueilli en classe. Vous aurez l'occasion de le mettre à l'aise.

Le retour :

√ Vous pouvez reprendre votre enfant à partir de 12h05 dans la cour de récréation. (Pour les enfants qui ne font pas une journée complète)
√ Pour ceux qui font des journées complètes, vous pourrez reprendre votre enfant ***dans la cour***, à partir de 15h40, merci d'attendre qu'un responsable soit à la grille avant d'entrer dans la cour.
√ Le mercredi, vous pouvez venir chercher votre enfant à partir de 12h25. Il n'y a pas de diner tartines en classe. Il faut prévoir un repas que pour les enfants qui restent à la garderie.

Fournitures :

ATTENTION ! Nous vous demandons de bien vouloir mettre les fournitures dans un grand sac (avec nom + prénom inscrits SUR le sac et en GRAND) et de le déposer dans la classe de votre enfant le vendredi 25 août entre 8H30 à 9H00.

- 1 boîte de mouchoirs
- 1 photo d'identité avec le visage en **très** gros plan.
- 1 paquet de lingettes.
  Pour les M1 :
- 4 langes normaux, **nominatifs, par semaine** (toute l'année) pour la sieste (**pas** de langes culotte)
- 1 petite couverture (*pas de couette ou un sac de couchage*) et 1 **petit** coussin **(pas** un **oreiller**) pour la sieste
- 1 doudou + tétine (marqué au nom de l'enfant) **qui restera à l'école**

TOUT doit être noté au prénom et nom de votre enfant.

Remarques:
√ Nous aimerions que vous **marquiez avec le prénom de votre enfant** chaque objet lui appartenant. (manteau avec une lichette, gilet, cartable, boîte à tartines, gourde doudou, …)
√ Habillez votre enfant de manière pratique pour qu'il puisse se débrouiller seul pour aller aux toilettes (**pas de bretelles, de ceinture, de salopette**). Habituez-le dès à présent à s'essuyer et s'habiller seul.
Les écharpes et foulard sont INTERDITS.

√ **Votre enfant arrivera propre à l'école.** **Pas de lange la journée, uniquement pour la sieste**
√ Votre enfant apporte son cartable qu'il est capable de remplir et fermer seul sans jouer à Tetris . Son cartable doit être assez grand pour contenir une grande gourde, une boite à tartine, une boite à collation et un cahier A5.

Il l'amènera tous les jours même le mercredi.

Votre enfant doit venir tous les jours avec une gourde d'eau. Merci de prendre un modèle sport comme sur les photos ci-dessous, cela afin de favoriser l'autonomie de votre enfant et d'éviter les accidents.

Votre enfant vient tous les jours avec son manteau avec capuche en cas de pluie

Pour l'école maternelle exclusivement, vous pouvez venir déposer le matériel scolaire, le vendredi 25 août entre 8h15 et 8h45, en classe.

Déjà je me réjouis de vivre cette année avec votre enfant.

Merci de votre participation à la vie de notre classe

Sarah

Réunion des parents le lundi 4 septembre à 19H à la salle des fêtes.

Chers parents,

Ce petit mot a pour but de vous expliquer le fonctionnement des collations dans la classe des grenouilles
A l'initiative de l'association des parents, des collations communes sont organisées. Merci de prévoir la collation pour votre enfant la première semaine.
Les collations communes commenceront le lundi 4 septembre.

1. Les collations :

Chaque jour de la semaine, les enfants recevront la collation apportée par un enfant, la même pour tout le monde.

En effet :

Lundi et jeudi : légumes
Mardi et vendredi : fruits

- les fruits et légumes doivent être lavés et coupés en quartiers
- couper les raisins en grappes

- maximum 2 sortes par jour
- pas de soupe, de macédoine de fruits, de brochettes, de smoothies ni de yaourts

(il n'y a ni réchaud, ni vaisselle en classe)

Mercredi : libre (collation consistante car la matinée du mercredi est longue)
ex : crêpes, biscuits, cake… portions individuelles et déjà déballées
(pas de chips, de pop corn, de glace…)
Étant école visant au zéro déchet, nous vous demandons de mettre la collation dans un contenant réutilisable.

Chaque jour, un parent aura la responsabilité d'amener la collation pour la classe, en respectant la nature des aliments imposés pour le jour qui lui a été attribué.
Nous nous permettons d'insister sur le fait que, si vous ne remplissez pas correctement votre rôle, toute la classe sera pénalisée par une absence de collation ce jour-là.
Soyez donc vigilants pour eux ! (**Même en cas d'absence de votre enfant, vous êtes responsable de la collation !)**
En ce qui concerne les anniversaires, votre enfant peut amener un **cake** nature ou au chocolat genre marbré (sans crème fraiche) avec des bougies le jour de son anniversaire et n'est donc pas obligé d'amener la collation habituelle.

Les enfants mangent la collation avec leur main.